

**ASSOCIATION MAMMOUTUX  
LES BUISSONS  
24580 Rouffignac St Cernin**

**PROCÈS VERBAL :  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE .  
du 13 novembre 2021.**

Le samedi 13 novembre à 15 heures, les membres de L'Association MAMMOUTUX se sont réunis à l'Espace Sportif et Éducatif de Rouffignac St Cernin de Reihac , convoqués pour une Assemblée Générale Extraordinaire.

**Ordre du jour :**

- Bilan moral des deux années écoulées.
- Bilan financier
- Adoption des nouveaux statuts.
- Si adoption, Élection du Collège de L'Association .

A 15h 05 Jean-Paul Quentin le Président de l'Association ouvre cette Assemblée Générale Extraordinaire en présence des 12 membres présents qui ont signés la feuille de présence, et la représentante du Conseil Municipal Madame Marie-Christine GENTIL.

Pour souligner l'époque dans laquelle nous vivons actuellement et ce depuis le début de l'année 2020 le Président s'appuie sur la projection d'un document filmé à Moscou en 2017, qui est une interview du lanceur d'alerte Edward SNOWDEN , rappelant que ce sont les ÉTATS qui bafouent les Lois et les Éthiques qu'ils demandent à leur Citoyens de respecter sous peine de sanctions.

La création du Club MAMMOUTUX en 2008 est rappelée. Ce Club Informatique Association Loi 1901 dont la mission est de faire connaître et promouvoir l'utilisation des Logiciels Libres, afin d'aider les adhérents à s'émanciper des systèmes propriétaires Windows , Ios , Android et autres.

Grâce à la ténacité de son Président , et de ceux qui l'ont accompagnés au fil du temps , le Club compte à ce jour 419 membres inscrits depuis sa création , tout en sachant que bon an mal an 60 à 70 membres sont à jour de cotisation.

La grande spécificité du Club est l'installation des systèmes Libre LINUX , la réparation ou la mise à niveau d'ordinateurs d'occasions , la vente de petits matériels , sans oublier les tutoriels et la remise à niveau des téléphones portables .

Une permanence existe dans les locaux mis à disposition par la Mairie , le LUNDI et le JEUDI de 10h à Midi. Le SAMEDI de 16heures à 18 heures , ce 12 mois sur douze avec 6 ordinateurs sur place.

A plusieurs reprises Jean-Paul QUENTIN a tenté de sensibiliser les élus du Département sur les risques encourus par les Administrations qui utilisent MICROSOFT mais sans grand succès. Il souligne que la GENDARMERIE NATIONALE par contre quand à elle utilise Ubuntu depuis 2007.

Puis , Jean-Paul QUENTIN explique pourquoi après plus de 12 ans d'exercice il est peut être bon de changer le fonctionnement du Club , car lui même est très pris par de multiples projets, il lui est donc impossible de continuer d'assumer toutes les tâches sans aide .

Il souhaite que les Statuts de 2008 soient revus , et qu'une gestion Collégiale soit mise en place avec la nomination de Coprésidents .

Il profite de la présence de Madame Gentil qui représente le Municipalité pour rappeler qu'un local de stockage serait le bienvenue et permettrait de faire plus de place au sein de celui du Club.

**Le BILAN MORAL** est mis au vote et est adopté à l'unanimité des présents.

Puis le Trésorier Francis LECARDEUX prend la parole et présente les comptes pour les deux années écoulées car la Crise du COVID n'a pas permis de le faire en temps opportun.

Il souligne que les comptes sont positifs , les finances sont saines et équilibrées pour un total qui sera donné plus tard par le Trésorier.

En effet de nombreux ordinateurs donnés par différentes administrations ont pu être révisés puis revendus chacun pour le prix de 80 euros et ce pour un total de 800 euros. La subvention de la Mairie a été versée comme prévue , de nouveaux membres se sont inscrits etc.

**Le BILAN FINANCIER** est mis aux votes il est donc adopté temporairement en attendant les chiffres définitifs.

#### **ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS.**

En attendant que ces nouveaux Statuts soient validés le principe est accepté , il faut donc l'élection des Coprésidents qui acceptent cette fonction et cette responsabilité afin de former le nouveau COLLÈGE.

\*Sophie BROSETA

\*\*Francis LECARDEUX

\*\*\*Simon MEZIERES

\*\*\*\* Jean-Paul QUENTIN

\*\*\*\*\*Alain-Georges ROSE-ROSETTE.

Sont élus à main levée à l'unanimité des présents avec une abstention celle d'Irene BUIRET qui explique ses raisons .

Une réunion des membres du COLLÈGE sera programmée très rapidement.

Plus rien n'étant à l'Ordre du jour , la séance est levée à 17h30.

Jean-Paul QUENTIN

Francis LECARDEUX

Alain-Georges ROSE-ROSETTE

Simon MEZIERES

Sophie BROSETA